

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du lundi 4 mai 2026

N° CM04052026-08  
NB/LGa

L'an deux mille vingt-six, le quatre du mois de mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Didier DOLÉ, Maire.

**Date de convocation : 28 avril 2026**

**Nombre de Conseillers : 29**

**Nombre de votants : 27**

**Présents :** M. D. DOLÉ, Mme M. RANGEARD, M. M. PRAUD, Mme N. GÉMARD, M. K. SERIN, Mme A. VACHÉ, M. R. GAUBERT, M. M. RAUTUREAU, M. JM. BEAUFFRETON, Mme V. DAVIAUD, M. M. CHAIGNEAU, Mme A. BALLERY, M. Y. DURAND, Mme MJ. GABRIEU, Mme C. GABORIT, Mme N. PODEVIN, Mme A. ROSÉ, M. P. SERIN, Mme C. BODIN, M. JC. MARCHAND, Mme I. BROSSET, M. A. GUILLOTEAU, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, M. J. LANDA, Mme A. RABILLER, M. T. PELAUD, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés :**

M. Charly CHAUVET

Procuration à

M. K. SERIN

**Absents :**

M. Ludovic SIMONNEAU, M. C. BLANDIN

**Secrétaire :** Yannis DURAND

---

**OBJET : PROGRAMMES DE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL – OCTROI D'UNE SUBVENTION A MADAME LORI-ANN MOLLÉ – SAS ELA IMMOBILIER**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la demande de subvention de Madame Lori-Ann Mollé – SAS ELA IMMOBILIER, au titre du programme de soutien aux travaux d'enseigne drapeau.

VU les travaux projetés et étudiés par Madame GUILLEMAUT, Architecte du patrimoine.

VU la délibération n°CM13102025-03 du 13 octobre 2025, indiquant que ces travaux pourraient bénéficier d'un soutien.

Demandeur	Adresse bâtiment	Périmètre d'intervention	Nature des travaux	Coût des travaux	Montant de la subvention
Lori-Ann MOLLÉ SAS ELA IMMOBILIER	18 rue Georges Clemenceau	Centre historique	Travaux d'enseigne drapeau	666,00 € TTC	Forfait de 450,00 € TTC

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants :

- DECIDE d'octroyer une subvention de 450,00 € à Madame Lori-Ann MOLLÉ, au titre du programme de mise en valeur du patrimoine architectural, pour des travaux d'enseigne drapeau.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette délibération.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

**Yannis DURAND**  
Secrétaire de séance

